

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir :** Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2023-02-15B Budget annexe Eco-village du Verchat – Compte de gestion 2022**

*Rapporteur : Sandrine LARCHER*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2,*

*Vu la délibération 2022-03-16D du 14 avril 2022 adoptant le Budget primitif 2022, de l'Eco-village du Verchat,*

*Vu les indications portées sur le compte de gestion 2022 présenté par le receveur de Delle et notamment l'état II-1,*

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

**Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'adopter le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022 du budget annexe de l'Eco-village du Verchat dont les écritures sont conformes à celles du Compte administratif pour le même exercice.**

*Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice*


<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p><b>Le Président,</b> <b>Le Président</b> <b>Christian RAYOT</b></p>
<p><b>Et publication ou notification le</b> <b>Le Président,</b> <b>Le Président</b> <b>Christian RAYOT</b></p>	<p><b>JEUDI 13 AVR. 2023</b> <b>Le Président</b> <b>Christian RAYOT</b></p>

## Résultats budgétaires de l'exercice

60001 - Eco-Village Etang Verchat

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	136 087,76	78 100,00	214 187,76
Titres de recette émis (b)	45 606,17	50 109,99	95 716,16
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	45 606,17	50 109,99	95 716,16
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	127 236,76	47 400,00	174 636,76
Mandats émis (f)	111 699,47	23 414,42	135 113,89
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	111 699,47	23 414,42	135 113,89
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	34 006,70	26 695,57	60 702,27
(h - d) Déficit	66 093,30		66 093,30
			39 397,73

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
 Reçu en préfecture le 13/04/2023  
 Publié le   
 ID : 090-249000241-20230406-2023\_02\_15B-BF

